

Image not found or type unknown



## vices caches suite a vente vehicule d'occasion entre particuliers

Par **dauphin74**, le **08/06/2010** à **21:12**

bonjour

je suis un particulier et j'ai vendu ma voiture à un particulier samedi et puis il nous a contacté l'après midi même en nous disant que la clim ne fonctionnait pas, nous lui avons dit peut être qu'il fallait la recharger, nous nous en servions pas (car avec les enfants pas top) depuis notre achat du véhicule en 2007 (sortie renault en 2004), et là ce soir (mardi) il nous dit qu'il a été chez renault et qu'il y en a pour 1000 euros pbs de trou dans pièce clim...

l'acheteur nous dit que c un vice caché et qu'il veut que l'on paye les réparations du devis

il a pourtant bien essayé le véhicule

que doit on faire ?

merci de votre réponse